

Compte rendu du Conseil du 31 Janvier 2018

Absent excusé : X. OUDILLE.

Délibération :

- Mise à disposition par bail à usage commodat d'un terrain communal au profit d'un agriculteur M. Oliver ARGOUD, situé le long du Chemin de St Jean.

☞ Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

La 2^{ème} délibération prévue est reportée.

Ecole : rythmes scolaires

30 questionnaires distribués : 21 réponses des parents. 18 sont favorables pour revenir à 4 jours, 3 sont favorables pour rester à 4 jours 1/2. Le Conseil d'École demande officiellement le passage à 4 jours/semaine avec l'horaire : 8 H 30 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 16 H 00. Horaire qui a été coordonné avec les écoles de Chatillon St Jean et Parnans et qui reste à valider. La garderie resterait avec les mêmes plages horaires. Avis du CM : 7 Pour et 3 Abstentions.

Urbanisme :

DP du Monastère pour la réfection de toitures des fermes La Muron et Les Roberts.

DP de Mme GRIMAUD Nadège pour la réfection de toiture aux Beugnets.

DP de M. ROGÉ Alain pour une division de parcelle.

Déclaration de M. GEIERMANN pour installation d'une serre agricole (pour graines bio) perpendiculaire et au Sud du chemin des marais.

Autres commissions :

- L'Agglo envisage un parc d'animation autour de la Cartoucherie à Bourg-les Valence (regroupement d'entreprises autour du pôle image). L'agglo financerait les travaux mais la ville souhaiterait partager les frais de fonctionnement...
- La vente des fleurs de l'ADMR aura lieu les 9 et 10 mars
- Site internet : pas de demande d'infos à faire passer.
- Livret d'accueil des nouveaux arrivants : il faut finir la mise à jour avant le 22 mars (date retenue pour l'accueil des nouveaux arrivants).
- Le 29 mars, l'Agglo organise un forum "start-up"
- Le Syndicat des Eaux de l'Herbasse effectuera sans augmentation de prix le contrôle des bornes incendie. En effet, de nouvelles directives donnent aux Maires la responsabilité du contrôle et des mises aux normes du réseau des bornes incendies.
- Séverine MACHON propose de collecter des photos des événements de l'année écoulée et de faire un film qui serait visualisé à l'occasion des vœux du Maire. Penser à en informer les Présidents des Associations.
- Kaliwali 2018 : l'association facture 7 € au lieu de 6 € par enfant et par jour. Le SIVOS sera sollicité également pour cofinancer les repas à raison de 1€ par jour et par enfant inscrit.
- Le SDH a terminé les parties locatives, les clôtures et les voiries.
- Plan GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) : Une majorité de Maires de l'Agglo approuvent (hors Triors) l'instauration d'une nouvelle taxe "Inondation" qui s'appliquera sur les 3 taxes : TH, FB et FNB (en moyenne 10€ /an par foyer).
- Accueil des nouveaux habitants le 22 mars à 18 H 30 à la salle des associations.
- Journée de la FRAPNA les 19 et 20 mai (peut-être à Triors ?)
- Appel du Cyclo Romanais aux volontaires Triorais pour surveiller les carrefours lors de la course du 8 juillet prochain. Arrivée et remise des prix à Triors
- Le Maire fait part de 2 demandes de subventions de la part de structures scolaires extérieures accueillant des enfants de Triors

Prochaine réunion du Conseil : jeudi 1^{er} Mars 2018 à 20 H 30.